OFFICE DE TOURISME GRANVILLE

TERRE ET MER

****

COMITÉ DE DIRECTION

PROCÈS VERBAL – SÉANCE DU 3 novembre 2026

Le Comité de Direction de l'EPIC, Office de Tourisme Granville Terre et Mer, légalement convoqué, s'est réuni à la salle de réunion du Pôle nautique de Jullouville, le mardi 3 novembre 2026 à 18h00, à l'invitation de Mme LE JOSSIC Annaïg, présidente de l'Office de Tourisme Granville Terre et Mer.

Présents en qualité de titulaire : Mme LE JOSSIC Annaig, M. GIBOT Pascal, M. GRAFF Xavier, Mme MARTIN-PERNELLE Sylvie, Mme PEYRE Annick, Mme LEBRETON-ALLAIN Patricia, Mme PHILIPPEAU Christine, Mme GASSON Carine, M. PICARD Yoan, M. ZESIR Maxime, Mme DUIGOU Anne et Mme THEVENIN Emeline.
Présents en qualité de suppléant participant au vote : M. LETENNEUR Philippe en remplacement de M. GERMAIN Nicolas, Mme LEHODEY Evelyne en remplacement de M. LOREILLE Pascal, M. LEROY Philippe en remplacement de M. BELGHAZI Rodolphe.
Présents en qualité de suppléant ne participant pas au vote : M. GILBERT-BRIAND Kévin et M. MARCHAND Paul-Vincent.
Absents titulaires excusés : Mme MOURTADA Anaïs, M. GERMAIN Nicolas, Mme SIMON Catherine, M. LOREILLE Pascal, Mme CASTELNAU Julie, M. BELGHAZI Rodolphe et M. DE THEZY Louis.
Absents suppléants excusés : M. LEBOURGEOIS Pierre, Mme COUPEL-BEAUFILS Valérie, M. LEBAILLY Adrien, M. MARGUILLIER Alain, M. VOIRIN Jean-Luc, M. LERIQUIER Rémi, M. BRIAND Louis, Mme DUPUIS Andréa, Mme MELLOT Valérie, Mme BABILONI Eloïse, Mme LEBON Elodie, M. LEMAIGRE Lysandre, M. MARTIN Sylvain, Mme RICHART Brigitte.
Date de convocation : 27 octobre 2026.

Le nombre de membres en exercice étant de 15, les membres présents forment la majorité.

Secrétaire de séance : Mme PEYRE Annick.

Mme LE JOSSIC ouvre la séance à 18h10 avec 17 membres présents dont 15 votants et présente la feuille de route tourisme avec ses 4 orientations validée par la commission Développement Economique de GTM le 20 octobre 2026.

Les 4 orientations de la feuille de route sont présentées avec les actions associées :

1- Faire du tourisme un levier puissant du développement économique pour tout le territoire

- Mme LE JOSSIC souligne le souhait particulier des élus d'accentuer le tourisme d'affaire. A la question posée par M. LEROY, il est apparu opportun de ressortir l'étude réalisée en 2019 avec la veille sur des communes de taille équivalente.

2- Affirmer le Leadership de Granville Terre et Mer en matière de tourisme durable

- La notion de « care » est précisée par M. MARCHAND puisque déclinée de la stratégie d'Attitude Manche. Celle-ci souligne la notion de prendre soin de soi et soin du territoire, et donc de l'hospitalité, l'offre bien-être, le tourisme dit « régénératif » et le tourisme de santé.
- M. MARCHAND, Mme LE JOSSIC et M. LETENNEUR font une parenthèse sur la situation démographique du territoire qui présente un effet ciseau à venir, avec -22% d'actifs et +43% d'emplois nécessaires dans le secteur privé à horizon 2050.

3- Faire de l'hospitalité territoriale une signature de Granville Terre et Mer

- Focus opéré sur l'amélioration nécessaire de la qualification de l'offre Handicap également relevée à l'échelle du département.

4- Amplifier le rôle de l'Office de tourisme en matière d'attractivité (moderniser la gouvernance de l'attractivité)

- Mme LE GOFF rappelle aux membres que le Plan d'Actions et le Budget 2026 avaient anticipé la réalisation d'une étude de positionnement de la destination en matière d'attractivité auprès des différentes cibles pour 5000€.

- Concernant les migrations à venir, M. LEROY souligne également l'impact du climat.
- Les sujets de la gestion du logement et la réglementation à l'échelle du territoire, pour faire face à ces enjeux dont l'acceptabilité doivent faire l'objet d'une réflexion à porter au bureau de Granville Terre et Mer selon M. GIBOT. Mme LE GOFF suggère que le partage d'informations relatives à la mise en place de la nouvelle plateforme de gestion des meublés pour les collectivités d'ici le 31 décembre 2026 soit aussi l'opportunité d'élargir la réflexion/posture d'une réglementation Granville Terre et Mer.

Les membres confirment ces orientations.

***

Mme LE GOFF présente le Rapport d'Orientations Budgétaires 2027.

RAPPORT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES 2027

UNE CAPACITÉ D'ACTION À CONFORTER EN 2027

Le projet de BP 2027 permet d'abord de sécuriser le socle de fonctionnement de l'Office de Tourisme. Il ne permet pas, à ressources constantes, de reconduire automatiquement l'ensemble des actions souhaitées ni d'engager toutes les priorités identifiées dans la feuille de route 2026-2032, document de travail qui doit encore être soumis aux élus.

Le Bureau du 6 octobre 2026 a objectivé cet écart : pour 1 576 800 € de recettes prévisionnelles avant résultat, 1 354 282 € sont estimés nécessaires au fonctionnement minimum de l'OTI.

La capacité d'action ressort ainsi à 222 528 €, alors que les actions souhaitées, si elles étaient reconduites à l'identique, représentent 302 910 €.

L'écart à traiter est donc de **80 392** €.

Cet écart ne doit pas être lu comme une demande automatique de dépense ou de subvention supplémentaire. Il constitue le point de départ de l'arbitrage politique : quelles actions sont réellement prioritaires au regard de la feuille de route, quelles missions doivent évoluer, quelles économies peuvent être réalisées sans dégrader le service, et quelles ressources nouvelles l'OTI peut-il mobiliser ?

Recettes prévisionnelles avant résultat	**1 576 800 €**
Fonctionnement minimum estimé	**1 354 282 €**
Capacité d'action disponible	**222 518€**
Actions souhaitées si reconduites à l'identique	**302 910 €**
Écart à arbitrer / financer	**80 392 €**

La logique proposée pour 2027 est donc double : prioriser et transformer le modèle d'intervention de l'OTI, tout en recherchant des ressources complémentaires afin de ne pas financer les nouvelles ambitions uniquement par le résultat antérieur.

Les orientations examinées par le Bureau portent notamment sur : réinterroger le fonctionnement des BIT, les éditions, le recrutement non reconduit d'un conseiller en séjour, les campagnes de communication, le portage direct des événements, certains outils et études ; parallèlement, développer les recettes propres, les prestations de services, la boutique, la location de vélos, les financements extérieurs et, dans un cadre juridique sécurisé, des formes de mécénat ou de partenariat.

Le résultat de l'exercice précédent conserve une fonction de réserve de précaution. Une fois définitivement constaté, il pourra être mobilisé ponctuellement au budget supplémentaire pour certaines actions, sans constituer une ressource structurelle du plan d'actions.

Office de Tourisme Granville Terre & Mer

Comité de direction du 3 novembre 2026
Délibération n°2026-12

Objet du document

Donner aux élus une lecture à la fois budgétaire et stratégique du BP 2027 : comprendre les évolutions du rôle de l'OTI, identifier les actions sur lesquelles concentrer les moyens et mettre les

arbitrages financiers en regard du schéma d'équilibre touristique, de la feuille de route 2026-2032 en cours de travail et des orientations formulées par le Bureau.

1. Le débat d'orientations budgétaires : donner du sens avant de donner des chiffres

Avant le vote du budget primitif programmé en décembre, les élus du Comité de direction sont invités à discuter des orientations budgétaires pour le projet de budget de l'année 2027. Ce rapport d'orientations budgétaires donne les grandes lignes de l'usage des sections de fonctionnement et d'investissement. Ce débat doit se dérouler dans les deux mois précédant le vote du budget primitif.

2027 : un budget de transition et de cohérence

L'enjeu n'est pas d'ajouter de nouvelles missions à moyens constants sans arbitrage. Il est de concentrer les moyens sur les fonctions qui correspondent désormais au rôle attendu de l'OTI: hospitalité territoriale, ingénierie et accompagnement des acteurs, mise en récit et attractivité de la destination, observation, coordination et animation d'un écosystème. Le budget doit rendre cette évolution lisible pour les élus.

Le point de départ : les évolutions engagées depuis 2024
En 2026, l'Office de Tourisme Granville Terre et Mer a poursuivi les actions amorcées depuis 2024 pour faire suite à l'adoption du nouveau schéma d'équilibre voté le 10 octobre 2024 en Conseil communautaire.

- Accueil, toujours plus en proximité et notamment auprès de la cible habitants et nouveaux talents (hospitalité territorialisée)
- Accompagnement des professionnels ++
- Promotion de la Destination
- Observation avec de nouveaux indicateurs

Pour rappel, dès la fin de l'année 2024, l'effectif permanent de l'équipe de l'Office de Tourisme a été repositionné à volume égal depuis 2017 avec 18 permanents. Ces personnes ont vu leur fiche de poste évoluer pour renforcer les besoins du schéma en matière d'ingénierie, notamment sur les sujets d'accessibilité (handicap et social), de culture (reprise de l'animation des Villages Patrimoines), offre sportive, bien-être et hospitalité. Ainsi, l'organigramme a été revu en 2025.

L'évolution du rôle de l'Office de Tourisme au fil des ans se confirme vers une part plus grande dédiée à la mobilisation des acteurs au sens large, par rapport à des missions d'accueil ou de promotion telles que connues, confortée par la feuille de route qui va être proposée à la commission économique.

Lecture proposée aux élus

La feuille de route 2026-2032, encore en cours de travail, invite à lire le budget à travers quatre orientations :

- Faire du tourisme un levier de développement économique.
- Affirmer le leadership en matière de tourisme durable.

- Faire de l'hospitalité territoriale une signature.
- Amplifier le rôle de l'OTI en matière d'attractivité.

Le budget 2027 doit commencer à mettre les moyens en cohérence avec ces orientations, sans préjuger des arbitrages politiques à venir.

Le budget 2027 devra :

- Conforter les missions essentielles à la feuille de route
- Prioriser les actions à fortes valeurs ajoutées
- Maitriser les dépenses de fonctionnement
- Préserver la capacité d'investissement

Le budget 2027 est construit sur un socle de recettes permettant d'assurer le fonctionnement de l'Office de Tourisme et une première capacité d'action. La mise en œuvre de l'ensemble des actions souhaitées nécessitera toutefois des arbitrages, compte tenu de l'écart identifié entre cette capacité et le niveau d'actions envisagé.
Par ailleurs, au regard du contexte actuel, la recherche de nouvelles ressources est à nouveau un des objectifs de l'OTI pour son évolution future.

2. Les dépenses : concentrer l'énergie sur les missions à valeur ajoutée

Le montant des dépenses de fonctionnement pour le budget primitif est évalué à :

- 421 318€ € au chapitre 11
- 1 140 500 € au chapitre 12
- 14 982 € au chapitre 67

Depuis 2026, il faut rappeler que toutes les dépenses relatives à l'informatique sont mutualisées et réaffectées à l'Office de Tourisme Intercommunal selon une clé de répartition votée en CoPiL DSN. Le montant estimé est d'environ 105 000€. Ces charges ne peuvent plus être ventilées par mission et seront facturées au chapitre 11.

Les choix présentés ci-après permettent d'identifier, par mission et par chapitre budgétaire, les dépenses nécessaires au fonctionnement et les leviers sur lesquels peuvent porter les arbitrages 2027.

2.1 Chapitre 011

Depuis plusieurs années, des efforts de rationalisation ont été conduits sur les coûts fixes du chapitre 011 : consommables, impressions, énergie et autres charges courantes. Ce chapitre porte également une part importante des moyens opérationnels nécessaires à la mise en œuvre des missions de l'OTI.

HOSPITALITÉ — aller vers les publics et faire du territoire un réseau d'accueil

Pourquoi ce choix en 2027

L'hospitalité est l'un des changements les plus visibles du métier. Elle ne se réduit plus à l'ouverture d'un comptoir : elle consiste à rendre l'information humaine, fiable et accessible là où se trouvent les visiteurs, mais aussi à mieux intégrer habitants et nouveaux arrivants. Dans la logique de la feuille de route, l'enjeu est donc de maintenir un socle d'accueil tout en développant des formes plus territorialisées et plus proches des usages.

Actions et priorités proposées

- Maintenir les outils de proximité et de mobilité, dont le Tuktuk.
- Assurer les services générant directement une relation ou une recette: TPE, frais bancaires, billetterie, boutique.
- Maintenir une édition utile en adaptant les volumes imprimés.
- Poursuivre les opérations d'accueil des nouveaux arrivants.
- Développer la communication à destination des habitants, considérés comme publics et relais de l'hospitalité territoriale.

Traduction budgétaire :

SOCLE INCOMPRESSIBLE : 97 000€

- Tuktuk
- TPE et frais bancaires
- Billetterie mais avec les recettes en face.
- Achat de produits pour la boutique mais avec les recettes en face.

ACTIONS SOUMISES À ARBITRAGE : 24 500€

- Les éditions : 21 000€ ↘
- Les opérations liées à l'accueil des nouveaux arrivants : 2 000€
- Les opérations liées à la communication habitants : 1 500€

ARBITRAGE PROPOSÉ PAR LE BUREAU: 19 500€

Orientation du Bureau — Maintenir à minima l'impression des éditions en diminuant la quantité pour un montant de 16 000€ vs 21 000€ prévus.

Total du budget prévisionnel : 116 500€

INGÉNIERIE — faire monter en qualité l'offre et accompagner les professionnels

Pourquoi ce choix en 2027

La feuille de route en cours de travail renforce une fonction d'accompagnement des acteurs, ingénierie de proximité : l'OTI n'est pas seulement le promoteur d'une offre existante, il contribue à sa qualification, à sa transformation et à la mise en réseau des professionnels. Cette énergie est particulièrement utile lorsque les transitions, les attentes clients et les exigences de qualité imposent aux acteurs de faire évoluer leurs pratiques.

Actions et priorités proposées

- Poursuivre la qualification de l'offre.
- Dynamiser le patrimoine et sa mise en tourisme.

- Animer les acteurs professionnels et maintenir un accompagnement personnalisé assuré par une équipe montée en compétences.
- Faire de l'OTI un point d'entrée de proximité capable d'orienter les professionnels vers les bons partenaires et dispositifs, sans se substituer aux compétences de développement économique.
- Etudier les opportunités Tourisme d'affaires

Traduction budgétaire :

SOCLE INCOMPRESSIBLE : 500€

- Frais de déplacement des salariés

ACTIONS SOUMISES À ARBITRAGE : 24 900€

- Qualification de l'offre : 2 500€
- Dynamisation du patrimoine : 5 000€
- Animations des acteurs professionnels : 16 500€

ARBITRAGE PROPOSÉ PAR LE BUREAU : 24 900 €

Orientation du Bureau — Continuer l'accompagnement personnalisé pour les prestataires, assuré par l'équipe de l'OTI qui est montée en compétences.

Maintien de l'enveloppe.

Total du budget prévisionnel : 25 400€

PROMOTION & ATTRACTIVITÉ — passer de la communication à une mise en récit cohérente du territoire

Pourquoi ce choix en 2027

La promotion reste une mission structurante, mais elle doit être pensée comme une composante d'une attractivité plus large. Il s'agit moins d'empiler les campagnes que de rendre la destination lisible, de produire des contenus cohérents, d'animer la marque, de mobiliser habitants et ambassadeurs et de travailler la presse et les événements comme des leviers de récit. L'OTI contribue ainsi à ce qui fait destination, en articulation avec les autres politiques de GTM.

Actions et priorités proposées

- Animer la marque de destination et assurer la cohérence du récit territorial.
- Concentrer les campagnes sur les cibles et périodes à valeur ajoutée.
- Produire et gérer les contenus utiles à la destination.
- Associer habitants et ambassadeurs au récit et à l'hospitalité.
- Maintenir les actions presse et groupes selon leur contribution à la stratégie.
- Faire évoluer progressivement la mission événementielle : davantage d'accompagnement et de mise en réseau, moins d'organisation directe lorsque d'autres porteurs peuvent prendre le relais.

Traduction budgétaire :

SOCLE INCOMPRESSIBLE : 6500€

- Les communiqués de presse
- Les frais de déplacement des salariés

ACTIONS SOUMISES À ARBITRAGE : 96 000 €

- Animation de la marque : 11 000€
- Campagne de communication : 35 500€
- Gestion des contenus : 5000€
- Animations ambassadeurs, habitants… : 6 000€
- Promotions groupes : 1 500€
- Presse : 20 000€
- Evènementiels : 17 000€

ARBITRAGE PROPOSÉ PAR LE BUREAU : 85 908 €

Orientation du Bureau — Tout en conservant un minimum de budget pour assurer les campagnes, amorcer l'évolution de la mission évènementielle vers de l'accompagnement, plus que de l'organisation, avec un passage de flambeau à opérer dès 2027 pour le festival Ferme en Folie. Conserver le Festival Festi Récré qui a lieu en avril 2027 compte tenu des délais trop courts, avec l'idée du zéro papier pour cet évènement (hors affichage).

Total du budget prévisionnel : 92 108€

MANAGEMENT & ORGANISATION — adapter l'outil aux missions plutôt que maintenir l'organisation à l'identique

Pourquoi ce choix en 2027

Le management porte le socle humain, réglementaire et organisationnel qui permet aux autres missions d'exister. L'enjeu 2027 est double : préserver les compétences nécessaires à la mutation de l'OTI et réinterroger les modalités historiques lorsque les usages ont changé. La question des BIT illustre cette logique : le débat ne porte pas seulement sur des bâtiments, mais sur le modèle d'accueil à garantir dans les communes concernées.

Actions et priorités proposées

- Maintenir les obligations et démarches liées à Destination d'Excellence.
- Accompagner les salariés, leurs compétences et les évolutions de métiers.
- Maintenir une veille et une participation sélective aux réseaux et événements professionnels.
- Préserver les moyens d'études et d'enquêtes nécessaires à l'observation et à l'évaluation.
- Préparer, si la décision politique est confirmée, la fermeture des BIT de Saint-Pair-sur-Mer, Jullouville et Bréhal avec des dispositifs d'accueil alternatifs territorialisés, visibles et évaluables, reliés au BIT permanent de Granville.

Traduction budgétaire

SOCLE INCOMPRESSIBLE : 59 800 €

- Les frais liés à la marque Destination D'Excellence, anciennement Marque Qualité Tourisme

- L'accompagnement du personnel avec la cotisation du CNAS, les formations
- Les frais de gestion comme l'expert-comptable pour le dépôt de la liasse fiscale et l'avocat
- L'affranchissement
- Les assurances
- Les fournitures non stockables.
- Le ménage

ACTIONS SOUMISES À ARBITRAGE : 35 510€

- La participations aux évènements professionnels comme les UTD, ETourisme, PMF… : 9 000€
- Réception : 4 000€
- L'ouverture des Bureaux d'Informations Touristiques de St Pair sur Mer, Jullouville, Bréhal : 10 000€
- Les cotisations diverses : ADN, OTN : 5 000€
- Les études, enquêtes : 4 000€
- Label Green Destination : 3 510€

ARBITRAGE PROPOSÉ PAR LE BUREAU : 22 510€

Orientation du Bureau — Proposer la fermeture des 3 BIT (Bureaux d'Informations Touristiques) pour être cohérent au regard de l'évolution des usages de visiteurs, avec des dispositifs d'accueil alternatifs.

Total du budget prévisionnel : 82 310€

2.2 Chapitre 012

Pourquoi ce choix en 2027

La masse salariale doit être lue au regard du contenu des métiers. À effectif global contenu, l'OTI a progressivement déplacé une partie de son énergie du seul accueil/promotion vers l'ingénierie, l'hospitalité, l'observation, la coordination, l'accompagnement des professionnels et l'attractivité. L'enjeu est donc moins de « financer des postes » que de disposer des compétences correspondant aux missions que les élus souhaitent effectivement confier à l'OTI.

L'OTI assurant petit à petit sa mutation, les nouvelles missions assurées par le personnel confortent les besoins d'une masse salariale adaptée : elle a été revue plus individuellement, pour que les indices des salariés correspondent à l'évolution des missions actuelles, au regard de la convention collective du tourisme et de l'évolution des métiers dans les Offices de Tourisme, tout en étant conscient du contexte national, prenant en compte les conditions propres à GTM. Ce processus est en cours. Cette évolution méritera des adaptations au fil des ans et tient compte du contexte global actuel pour rester maitrisée.

Traduction budgétaire :

SOCLE INCOMPRESSIBLE : 1 070 500 €

- Les charges de personnel permanent

ACTIONS SOUMISES À ARBITRAGE : 119 000 €

- Dimensionner les saisonniers et stagiaires aux besoins réels de la saison.
- La reconduction du poste de CS vacant

ARBITRAGE PROPOSÉ PAR LE BUREAU : 70 000€

Orientation du Bureau — Proposer la fermeture des 3 BIT (Bureaux d'Informations Touristiques) pour être cohérent au regard de l'évolution des usages de visiteurs, avec des dispositifs d'accueil alternatifs.

L'ensemble des dépenses du chapitre 012 se porte ainsi à 1 140 500 €, incluant une enveloppe dédiée aux saisonniers pour 30 mois.

2.4 Chapitre 67 : 1 000 €

Ce chapitre correspond aux titres annulés sur les exercice antérieurs

2.3 L'investissement : 13 982 €

Pourquoi ce choix en 2027

Après plusieurs années d'investissement dans la mobilité et la digitalisation, 2027 privilégie la consolidation des usages et des services plutôt qu'une nouvelle phase d'équipement. La capacité d'investissement est préservée, mais l'énergie est d'abord orientée vers les missions et l'efficacité des outils déjà créés.

Ces dernières années ont vu la réalisation de nombreux investissements, liés principalement à l'acquisition du Tuktuk, la digitalisation des outils (écrans, GTMOOC) et la création d'un nouveau site web. Tout comme les années précédentes l'Office de Tourisme n'envisage pas de faire des investissements sauf l'éventuel achat de vélos électriques pour ses déplacements en proximité.

3. Les recettes: sécuriser le socle et diversifier progressivement le modèle

Clé de lecture

La recherche de recettes propres n'a pas vocation à transformer l'OTI en opérateur commercial autonome. Elle vise à mieux valoriser les services qui peuvent l'être, à diversifier les ressources et à réduire la dépendance aux seuls financements publics, tout en conservant la cohérence avec les missions de service public et la feuille de route.

Les recettes sont composées de diverses sources. En plus de la taxe de séjour et de la subvention d'équilibre, les recettes de l'OTI se divisent en :

- Recettes conventionnées pour compte de tiers
- Recettes propres;
- Auxquelles s'ajoutera le résultat de l'année précédente.

3.1 Les recettes propres : 126 800€.

Priorité 2027

Consolider les activités qui ont une utilité pour les visiteurs et les professionnels tout en générant des recettes : visites, billetterie, classement des meublés, audits Accueil Vélo et boutique. Les pistes

nouvelles seront étudiées au regard de leur faisabilité, de leur cadre juridique et de leur cohérence avec le rôle de l'OTI.

Prestation de services : 97 800 €

A ce jour, les prestations de service intègrent les visites guidées, la billetterie, le classement des meublés et depuis 2025, les audits accueil vélo sur la destination.

Les visites guidées / visites insolites, représentent environ 15 000€ de recettes.

Le chiffre d'affaires sur la billetterie est très tributaire de la météo. Une météo très clémente en 2026 a parmi de voir le chiffre d'affaires atteindre 80 000€. Pour 2027, nous estimons un chiffre d'affaires à hauteur de 75 600€ au total.

Le service de classement des meublés passe à 7 200 € en 2027 car sous-évalué depuis 2021 (6000€).

LEVIERS DE RECETTES PROPOSES PAR LE BUREAU À CONSTRUIRE EN 2027

Développer une véritable offre de prestations de services.

Au-delà des prestations déjà facturées (visites, billetterie, classement des meublés, audits Accueil Vélo), l'OTI pourra travailler en 2027 à la définition de services à valeur ajoutée pour les professionnels et partenaires : ingénierie, professionnalisation, accompagnements ou prestations spécifiques, sous réserve de définir précisément leur périmètre, leur tarification et leur cadre juridique.

Ventes de marchandises : 26 000€

Dons la partie recettes propres, on comptabilise les recettes issues de la vente de produits de la boutique de l' Office de Tourisme.

Partenariat : 3 000€

Des hypothèses d'accroissement de ces recettes dites en propres vont être étudiées : développement accru de la boutique, location de vélos, prestations de services aux professionnels facturées, « mécénat » d'opérations selon cadre juridique. Une première opération est envisagé dès cette année.

LEVIERS DE RECETTES PROPOSES À CONSTRUIRE EN 2027

Étudier la création d'un fonds dédié au soutien des actions de destination. Cette piste, évoquée lors des rencontres budgétaires, doit être instruite en 2027 : finalité du fonds, actions éligibles, gouvernance, modalités d'alimentation, cadre juridique et articulation avec le budget de l'EPIC. À ce stade, aucun montant ni contributeur n'est intégré au BP.

L'enjeu de ce fonds serait de permettre, si sa faisabilité est confirmée, de mobiliser des contributions autour d'actions clairement identifiées et partagées — attractivité, hospitalité, professionnalisation, événements ou projets collectifs — plutôt que de faire reposer toute nouvelle ambition sur la seule subvention d'équilibre ou sur le résultat de l'exercice précédent.

2027 doit ainsi permettre de tester et sécuriser ces nouveaux leviers afin de préparer le modèle économique du mandat.

Un second enjeu du BP 2027 est en effet de ne plus considérer les recettes propres comme un simple complément : leur développement devient l'un des leviers permettant de retrouver de la capacité

d'action et de financer progressivement les priorités nouvelles et amorcer la mutation de l'OTI sans reporter l'intégralité de l'effort sur la subvention d'équilibre ou sur le résultat.

3.2 La taxe de séjour : 1 050 000 €

Un socle à préserver

La taxe de séjour demeure le premier financement de la politique portée par l'OTI. Le choix proposé pour 2027 est de conserver le montant plafond déjà retenu, afin de sécuriser la capacité d'action tout en poursuivant les arbitrages sur les dépenses.

Pour rappel, en 2025, après le vote de nouveaux tarifs par le conseil communautaire, il avait été convenu d'augmenter le montant de versement de la taxe de séjour ò hauteur de 1 050 000 €.

Après discussion avec les services finances de la collectivité, au regard de la saison écoulée, il est préconisé de conserver ce montant « plafond », représentant ainsi 66.6% du budget de l'Office de Tourisme.

3.3 La dotation de la Communauté de communes : 400 000 €

Une subvention d'équilibre à lire comme un niveau de capacité

La dotation ne finance pas une mission isolée : elle permet de maintenir le socle de fonctionnement nécessaire pour mettre en œuvre les priorités retenues. Le débat budgétaire doit donc relier le niveau de financement au niveau de service, d'ingénierie, d'hospitalité, de promotion et de coordination que GTM souhaite confier à son OTI en 2027.

La subvention d'équilibre de la Communauté de communes viendrait ainsi abonder le budget ò hauteur de 400 000 €, permettant de maintenir un budget de fonctionnement minimum pour l'OTI,

5. Conclusion — grandes masses du BP 2027

En synthèse, le BP présenté à l'équilibre sécurise un socle. Le débat d'orientation doit également déterminer le niveau d'action que l'OTI doit conserver pour être en phase avec les priorités du territoire.

À ressources constantes, l'écart objectivé par le Bureau est de **80 392** €.

Sa résolution repose sur une combinaison d'arbitrages, de transformation du modèle et de recherche de ressources complémentaires.

La transition recherchée en 2027 ne consiste donc pas seulement à réduire des dépenses, elle vise aussi à faire évoluer progressivement la structure des recettes.

Le BP sécurise le fonctionnement ; l'année doit permettre d'arbitrer les actions, de faire évoluer certaines modalités d'intervention et de construire des ressources complémentaires avant d'envisager leur intégration pérenne au modèle économique de l'OTI.

En résumé, les grandes masses budgétaires à retenir pour le BP 2027 sont:

RECETTES	Montant	DEPENSES	Montant
Billetterie	75 600 €	Charges fixes de fonctionnement	421 318 €
Vente de prestations OTI	22 200 €	Charges de personnel	1 140 500 €
Partenariat	3 000 €		
Vente de marchandises	26 000 €	Intérêts et titres annulés	1 000 €
Taxe de séjour	1 050 000 €		
Subvention G.T.M.	400 000 €	Dotations aux amortissements	13 982 €
TOTAL Section de fonctionnement	1 576 800 €	**TOTAL Section de fonctionnement**	1 576 800 €

Section d'investissement :

RECETTES	Montant	DEPENSES	Montant
Amortissements Logiciel		Logiciel	
Amortissements Transport	€	Transport	10 000 €
Amortissements Matériel	10 636€	Matériel informatique	€
Amortissements Mobilier	3 346 €	Mobilier	3 982 €
		Subventions d'investissement	€
TOTAL Section de d'investissement	13 982€	**TOTAL Section de d'investissement**	13 982 €

Équilibre du BP 2027

Le BP 2027 s'équilibre donc en recettes et dépenses pour un montant total en section fonctionnement de 1 576 800 € et en section investissement de 13 982€.

Madame La Présidente demande l'avis du Comité de Direction,

Le Comité de Direction, par 15 voix pour, 0 voix contre, 0 abstention,
DECIDE

- **DE PRENDRE ACTE de la tenue du Rapport d'Orientation Budgétaire et du débat lié dans les deux mois qui précèdent le vote du Budget Primitif 2027**

Les membres du Comité de Direction prennent acte du Rapport d'Orientations Budgétaires 2027 et **valident l'arbitrage de fermeture des bureaux d'informations touristiques, présenté aux communes concernées,** considérant qu'il y a désormais de nouveaux usages et des alternatives dont le Tuktuk (1 second à envisager ?) et soulignent l'importance de la communication en amont.
Concernant les recettes, les membres s'étonnent que jusqu'à présent les partenaires ne paient pas de cotisations. **Ils sont favorables à des prestations payantes**, à aller chercher des partenaires privés au-delà de 3 000 €, à inciter Granville Terre et Mer à soutenir l'ambition, et autres idées qu'il est proposé de travailler en **atelier spécifique**.

Fin de séance à 20h20.

Acte rendu exécutoire après transmission en Sous-Préfecture et Publication
Le 04/11/2026

La présidente de l'EPIC
Annaïg LE JOSSIC

Fait et délibéré à Granville,
Le 04/11/2026

Le secrétaire de séance
Annick PEYRE